



## WEBINAIRE SUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

10 déc. 2021

L'humanité à la croisée des chemins : Les droits de l'homme universels face au commerce du prélèvement forcé d'organes sur des personnes vivantes

---

**Annick Ponthier, Député**  
Belgique

Bonjour à vous tous.

Je tiens tout d'abord à vous remercier de m'avoir invitée à ce Sommet mondial sur la prévention et la lutte contre le prélèvement forcé d'organes. C'est un honneur pour moi d'être l'un des conférenciers aujourd'hui.

En tant que membre de la commission des affaires étrangères du Parlement belge, je m'intéresse aux droits de l'homme en général, et plus particulièrement à la situation politique en Asie. La Chine, Taiwan, Hong Kong, sont mes principaux centres d'intérêt.

En tant que membre du Parlement national belge, je vais vous parler aujourd'hui du prélèvement forcé d'organes d'un point de vue politique et idéologique. Jusqu'à présent, le prélèvement forcé d'organes n'a pas fait l'objet d'une grande attention de la part de la presse belge, pas plus celle des politiques. Jusqu'à récemment, lorsque la ratification du traité du Conseil de l'Europe contre le commerce d'organes humains était sur la table de notre commission des affaires étrangères. À mon avis, cependant, le prélèvement forcé d'organes devrait faire l'objet de beaucoup plus d'attention de la part des médias et des décideurs politiques, car il constitue un crime contre l'humanité indéniable.

Selon moi, le prélèvement forcé d'organes sur des personnes vivantes a deux motivations principales : L'une est financière, comme on peut le voir avec les gangs qui gagnent leur vie grâce au commerce d'organes en Amérique latine, par exemple. L'autre est politique et idéologique, et aussi cruel et immoral que soit le commerce d'organes, c'est peut-être cette seconde motivation qui nous effraie le plus, et sur laquelle je vais me concentrer aujourd'hui.

Le principal responsable des prélèvements d'organes à des fins politiques est sans aucun doute la Chine. Pékin persécute différents groupes pour des raisons idéologiques et politiques parce que leur affiliation ne correspond pas à l'idéologie d'État communiste totalitaire que Xi Jinping veut imposer à tous les citoyens. Le prélèvement d'organes sur les groupes minoritaires chinois a bien sûr aussi un aspect commercial, car les organes sont vendus sur le marché. Mais surtout, ces groupes en sont victimes parce que le gouvernement les considère comme une menace pour son idéologie.

Des groupes comme les Ouighours du Xinjiang, une minorité ethnique turque et, surtout, le mouvement spirituel des pratiquants de Falun Gong sont aujourd'hui les victimes du prélèvement d'organes organisé par l'État en Chine. Ce prélèvement d'organes fait partie d'un système de persécution plus large que le gouvernement chinois utilise pour effacer les

identités religieuses, culturelles et philosophiques de ces différents groupes. Certains iraient jusqu'à qualifier de génocidaires les programmes de persécution chinois dans lesquels ils ont recours au prélèvement forcé d'organes.

Les méthodes déployées par le gouvernement chinois pour éradiquer des groupes comme les pratiquants de Falun Gong et les Ouïghours présentent en effet toutes les caractéristiques d'un génocide. En tant que groupe politique, nous nous sommes particulièrement concentrés sur les Falun Gong, parce qu'ils sont de part leur nombre, les plus grandes victimes aujourd'hui du prélèvement forcé d'organes en Chine. Dans leur cas, la Chine a mis en place toute une bureaucratie avec sa structure de chaîne de commandement centralisée depuis le niveau politique local, jusqu'au gouvernement central à Pékin. Ils opèrent dans le seul but d'éradiquer le Falun Gong et ses pratiquants. Les pratiquants sont enfermés, subissent un lavage de cerveau, sont torturés psychologiquement et physiquement, sont exécutés et leurs organes sont prélevés de force.

La propagande médiatique joue également un rôle important dans le programme de persécution chinois en retournant l'opinion publique contre le Falun Gong avec de fausses informations sur leurs pratiques et leur philosophie.

Comment cela est-il possible ? Comment un pays du monde développé d'aujourd'hui, qui a accepté la Déclaration universelle des droits de l'homme et ratifié le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, peut-il agir de manière aussi cruelle ?

La réponse est très simple. Les décideurs chinois ont une conception des droits de l'homme différente de celle que nous avons en Occident. Plus encore, ils ne se soucient pas du tout des droits de l'homme et n'ont aucune considération pour la vie humaine, si ces vies ne servent pas leur programme communiste interne et leurs ambitions de devenir une superpuissance mondiale.

De cette façon, se positionner contre la Chine revient à se positionner pour les droits de l'homme dans le monde entier. Car la Chine ne veut pas se limiter à ce qui se passe à l'intérieur de ses propres frontières. Elle veut exercer une influence dans le monde entier, et faire progresser son modèle totalitaire.

Maintenant, je vais placer le sujet du prélèvement forcé d'organes dans un contexte politique belge. En Belgique, ce phénomène a reçu trop peu d'attention, comme je l'ai dit précédemment. Vous pourriez demander à 100 personnes différentes ce qu'est le prélèvement forcé d'organes en Chine, et il est probable qu'aucune d'entre elles n'ait jamais lu ou entendu parler de ce sujet. J'ai personnellement pris connaissance du problème en visionnant le jugement du China Tribunal au printemps 2020, par le biais d'une lettre de l'organisation end transplant abuse in China (ETAC).

Ce jugement a mis en lumière les preuves de prélèvements forcés d'organes. J'ai alors commencé à faire mes propres recherches et suis entrée en contact avec des représentants du Falun Gong, ou Falun Dafa en Belgique. Ils m'ont offert beaucoup d'informations perspicaces sur ces événements choquants entourant les prélèvements d'organes en Chine. Plus tard, j'ai assisté en tant que spectatrice et oratrice au sommet mondial de septembre

2021 et à la conférence d'octobre 2021. Et les divers discours prononcés sous différents angles ont encore affiné mes connaissances sur ce sujet.

Lorsque j'ai rassemblé suffisamment d'informations, j'ai immédiatement commencé à agir au sein de notre parlement pour mettre à l'ordre du jour politique la persécution et le prélèvement forcé d'organes contre le Falun Gong.

Cette action a pris plusieurs formes. J'ai posé des questions orales et écrites sur le sujet et sur les mesures prises par notre gouvernement à ce sujet. J'ai écrit des interprétations et donné des recommandations à ce sujet au gouvernement. J'ai fait une présentation publique de notre point de vue sur la Chine et la situation des minorités dans ce pays. J'ai souligné la position de notre propre gouvernement belge sur ces questions, en ce qui concerne l'accord d'investissement de l'UE qui est en cours de négociation, et le traité d'extradition entre la Belgique et la Chine et j'ai finalement réécrit notre propre résolution.

La dernière résolution adoptée par le Parlement européen date de 2013, et n'a vraiment eu que peu ou pas d'effet dans la pratique. Notre résolution a l'intention de condamner fermement la persécution des pratiquants de Falun Gong, et formule un certain nombre de recommandations au gouvernement belge. Le texte se concentre sur le cas du Falun Gong en tant que principal groupe de victimes du prélèvement forcé d'organes et de la persécution en Chine, mais pas exclusivement. Il s'agit d'une résolution large, qui vise la répression de tous les prisonniers de conscience par Pékin. Les recommandations spécifiques y incarnent notre condamnation diplomatique de ces crimes contre l'humanité dans les relations internationales de la Belgique. Et nous demandons également des actions sévères contre le régime chinois, car il faut joindre l'acte à la parole.

Bien entendu, nous demandons au gouvernement belge d'adopter une toute autre approche vis-à-vis de la Chine et de repenser nos relations bilatérales.

Afin de ne pas devenir complices des grands crimes qu'ils commettent, nous devons mettre fin aux accords d'investissement qui ne font que rendre Pékin riche et nous coûtent beaucoup d'argent. Ces accords unilatéraux ont toujours conduit à des promesses chinoises non tenues concernant l'égalité des chances et la libération de leurs marchés dans le passé, alors qu'ils pénètrent pleinement notre économie européenne par des tactiques commerciales déloyales.

Notre argent européen coule vers des entreprises contrôlées par l'État chinois et rien ne revient. Et bien sûr, cet argent est récupéré par le gouvernement qui l'utilise pour ses politiques et son complexe militaro-industriel afin de supprimer les groupes minoritaires à l'intérieur du pays et d'exercer une domination en dehors de ses frontières.

Mon parti politique ne veut rien savoir de tout cela et c'est pourquoi nous demandons au gouvernement belge de mettre un terme aux négociations sur l'accord d'investissement chinois en Belgique.

Nous demandons également à notre gouvernement de suspendre le traité d'extradition récemment ratifié avec la Chine. Ce traité a été fortement critiqué par les groupes de défense des droits de l'homme, à juste titre. Pékin utilise ce type de traité d'extradition pour

continuer à réduire au silence et à contrôler les groupes d'opposition dans d'autres pays, car ils craignent d'être livrés à la Chine, où ils risquent d'être persécutés, voire pire. Le traité d'extradition entre la Belgique et la Chine représente un danger pour les minorités persécutées, comme les pratiquants de Falun Gong, les activistes dissidents, les Ouïghours, etc. La Chine peut facilement prétendre qu'une personne est un criminel et la Belgique n'a aucun moyen de vérifier cette information. La Belgique prétend que le traité prévoit des mesures de protection pour les groupes persécutés. Mais il n'y a aucun moyen pour notre gouvernement de vérifier le respect des procédures et des droits de l'homme en Chine. Dans le cas de la Chine, une extradition de groupes persécutés s'est déjà produite dans différents pays.

Nous proposerons également une audition avec des experts en la matière au sein de notre commission des affaires étrangères lorsque notre résolution sera traitée. Récemment, une résolution portant exclusivement sur la protection des Ouïghours en Chine a été adoptée par la majorité au pouvoir au sein de notre Parlement. Nous avons essayé d'élargir cette résolution à tous les groupes minoritaires persécutés en Chine, y compris le Falun Gong, mais cette proposition ou cet amendement a été rejeté par les partis majoritaires. C'est pourquoi nous voulons, avec notre propre résolution, être le premier groupe politique à mettre la persécution du Falun Gong à l'ordre du jour.

Pour terminer cette présentation, je voudrais remercier tous ceux qui ont contribué à ma meilleure compréhension du phénomène horrible, mais tellement important, du prélèvement forcé d'organes. Je voudrais tout particulièrement remercier le Dr Harold King pour ses renseignements et sa coopération, ainsi que les représentants du Falun Gong en Belgique, à savoir M. Nico Bijens et M. Philippe Petitjean, qui nous ont offert des connaissances cruciales dans nos efforts pour mener une action politique sur ce sujet.

Ceci termine ma présentation pour vous aujourd'hui. J'espère qu'elle vous a été utile. Et je voudrais vous remercier encore une fois de m'avoir invitée à votre conférence aujourd'hui. Et je vous souhaite le meilleur et beaucoup de succès dans la lutte contre le prélèvement forcé d'organes.

Merci beaucoup.